



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 2 MARS 2009

COMPTE RENDU

Date de Convocation : *L'an deux mille neuf, le deux mars, à 19 heures,*
24/02/2009

Date d'affichage : **Le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Roland GUICHARD**, maire de Parmain.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 26

ETAIENT PRESENTS :

Mme Dodrelle M. Piollet, Mme Bouvard, M. Manchet, Mme Aubert-Druel, M. Chopin, Mme Bouchet, M. Le Bihan, M. Hatot, Mme Lachaux, M. Balac, M. Kisling, Mme Gourbeault, Melle Portier, M. Naturel, Mme Jallerat, M. Eouzan, Mme Decock, Mme Cambon, M. Denis, Mme Maye.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Mme Larangeira (P/Mme Dodrelle), M. Pigné (P/M. Kisling), Mme Dru-Genthier (P/M. le Maire), Mme Thibaud (P/Mme Aubert).

EXCUSEE : Mme Chatelier.

ABSENTS : M. Deck, M. Steri.

Madame Dodrelle a été désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire précise que le débat d'orientations budgétaires délimite les grandes lignes du budget avant le vote par le Conseil municipal.

Il rappelle que dans le contexte économique particulièrement difficile que nous traversons, il n'est pas évident de naviguer, les recettes étant très incertaines.

Il convient donc d'être prudent, mais pas frileux. C'est pourquoi, il invite les commissions à travailler et à débattre des prévisions budgétaires.

Monsieur le Maire informe ses collègues de la possibilité qui est offerte aux collectivités, cette année, de récupérer la TVA 2007 et 2008 en 2009, sous certaines conditions.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que d'importants crédits ont été consacrés en 2008 pour les gros travaux de voirie, de bâtiments, des groupes scolaires, et leur informatisation.

Il précise qu'il convient cette année de ralentir les dépenses d'investissement en tenant compte de la diminution des recettes.

En ce qui concerne le fonctionnement, les prévisions devront tenir compte de plusieurs facteurs :

- Les recettes provenant des droits de mutation dont les prévisions sont à la baisse
- Les quatre taxes
- L'augmentation de la masse salariale liée au GVT (glissement vieillesse technicité)

Monsieur le Maire engage les commissions à travailler sur les énergies nouvelles dans la perspective de diminuer les dépenses énergétiques.

Monsieur le Maire précise que l'essentiel sera réalisé sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux qui est stable depuis 8 exercices.

En ce qui concerne la dette, **Monsieur le Maire** indique que les annuités d'emprunt 2008 s'élevaient à 380 000 euros, et qu'il serait possible de réaliser un emprunt de 1 100 000 à 1 500 000 euros, considérant qu'un euro de travaux serait égal à un euro d'emprunt.

⇒ **Le Conseil municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires 2009.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.



Roland GUICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roland Guichard', written over a faint circular stamp.

Maire de PARMAIN
Conseiller général du Val d'Oise